

**EXTRAIT DU REGISTRE D**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais du Travail, 1 Boulevard Frédéric Mistral à Narbonne, sous la présidence de Mr Christian LAPALU (jusqu'à la délibération C2023\_41) et Mr Henri MARTIN (à partir de la délibération C2023\_42)

**Séance publique du JEUDI 23 MARS 2023 à 18h00**

Date de convocation : 16 mars 2023

<b>Délibération</b>
<b>N°C2023_40</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>76</b>
<b>Votants :</b>	<b>66</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>66</b>
Pour :	66
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : JAMMES Michel**

**PRESENTS :** ABED Yamina ; ALAUX Sylvie ; ALDEBERT Didier ; ALVAREZ Jean-Michel ; AMBROSINO Jean-Marc ; BANOS Eric ; BELART Xavier ; BESSE Jean-Baptiste ; BOUISSET Cyrielle ; BOUSQUET Didier ; BOUTIE Catherine ; BREHON Bruno ; CALMON Julien ; CESAR Jean-Paul ; CHALULEAU Jean-Paul ; CLERGUE Guy ; COMBES Georges ; COURTIEL Aurélia ; DAUZATS Christine ; DEBLED Serge ; DEVIC Bernard ; DURAND Viviane ; FABRE Alain ; FAGES Gilles ; GERMA Alain ; JAMMES Michel ; KAISER Stéphanie ; LACOMBE Gérard ; LAPALU Christian ; LETEISSIER Gérard ; LUCIEN Gérard ; MAILLARD Sylvain, MARTINAGE Fabienne ; MONIE Jean-Marie ; NUNEZ Frédéric ; PAIRO Jacques ; PARRA Eric ; PENET Yves ; RAPINAT Evelyne ; RENAULT Régine ; ROCHER Edouard ; RUDENT Yann ; SAINTE-CLUQUE Nicolas ; SEGUI Jeanne Maryse ; TEXIER Bruno ; THIVENT Viviane ; TIXIER Sandrine ; TUBAU Marcel ; VICO Alain ; VITASSE Florence

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** BELLOTTI-LASCOMBES Emma ; BORSNAK Philippe ; COUSIN Sylvie ; GUENFICI Alexandre ; HERNANDEZ Joël ; MALQUIER Bertrand ; MARTIN Henri ; MONTAGNIER André-Luc ; PY Michel

**EXCUSES :** BASTIE Yves ; CASTAN Luc ; DARAUD Jean-François ; GOUIRY Catherine ; JANSANA Jean-Marc ; LENOIR Alexia ; PAVAN Gaëlle ; PECH Olivier ; VERGNES Magali

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** BELLOTTI-LASCOMBES Emma (délibération C2023\_73) ; BORSNAK Philippe (jusqu'à la délibération C2023\_40) ; CHARPENTIER Christine (à partir de la délibération C2023\_70) ; HERNANDEZ Joël (délibération C2023\_71) ; JULES Jean-Claude (délibération C2023\_73) ; MALQUIER Bertrand (délibération C2023\_71) ; MARTIN Henri (délibération C2023\_47) ; MOULY Didier (délibération C2023\_71) ; PY Michel (délibération C2023\_71) ; VIALADE Alain (délibération C2023\_47) ;

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** CHING Monique ; HUYNH-VAN Nathalie ; PINET Marie-Christine ; RIO Jean-Louis

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :** CHARPENTIER Christine (jusqu'à la délibération C2023\_69) ; COUSIN Sylvie (à partir de la délibération C2023\_45) ; GUENFICI Alexandre (à partir de la délibération C2023\_45) ; JULES Jean-Claude (jusqu'à la délibération C2023\_72 et à partir de la délibération C2023\_74) ; MONTAGNIER André-Luc (à partir de la délibération C2023\_70) ; MOULY Didier (jusqu'à la délibération C2023\_70 et à partir de la délibération C2023\_72) ; PY Michel (jusqu'à la délibération C2023\_40) ; VIALADE Alain (jusqu'à la délibération C2023\_46 et à partir de la délibération C2023\_48) ;

**Nomenclature Etat : Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées**

**OBJET : INSTANCES COMMUNAUTAIRES – CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES – Composition du Bureau Communautaire : maintien du nombre de vice-présidents – création d'un nouveau poste de conseiller délégué, autre membre du Bureau**

**Vu** l'arrêté préfectoral N°MACIT-INTERCO-2021-180 du 29 juin 2021 portant modification des compétences du « Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2, L.5211-10 ;

**Considérant** que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Suite à la démission de Monsieur HERAS de son mandat de conseiller communautaire et de 1<sup>er</sup> Vice-Président du Grand Narbonne, le siège de 1<sup>er</sup> Vice-Président est demeuré vacant. Il convient de préciser les modalités de remplacement.

Il est proposé de ne pas modifier le nombre de vice-présidents et de demeurer à 15.

Il est proposé de procéder à son remplacement.

Monsieur Henri Martin, actuellement 3<sup>ème</sup> Vice-Président a fait part de sa candidature au poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Tout conseiller peut se porter candidat sans besoin d'une déclaration préalable avant la séance.

En cas d'élection de Monsieur Henri Martin en tant que 1<sup>er</sup> Vice-Président :

- le 2<sup>ème</sup> Vice-Président demeurerait au même rang
- Il serait procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président au rang de 15<sup>ème</sup> Vice-Président
- subséquemment : l'actuel 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup>, 11<sup>ème</sup>, 12<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Vice-Président remonteront tous d'un rang

**Considérant** que l'organe délibérant peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre.

Lors de sa séance en date du 28 juin 2021, le Conseil Communautaire avait porté à quatre le nombre des autres membres du Bureau.

Il est proposé de porter à 5 le nombre de conseillers autres membres du Bureau,

**Le Conseil :**

- Prend acte de la démission de Guillaume HERAS en tant que 1<sup>er</sup> Vice-Président ;
- Confirme le nombre de vice-présidents fixé à 15 ;
- Décide de procéder à l'élection d'un nouveau 1<sup>er</sup> Vice-Président ainsi que d'un 15<sup>ème</sup> Vice-Président le cas échéant ;
- Porte à 5 le nombre de conseillers autres membres du Bureau ;
- Précise qu'il sera procédé à l'élection du 5<sup>ème</sup> conseiller délégué, autre membre du Bureau.

Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture

le : |PREF|  
et de sa publication  
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,



Maire de Narbonne  
Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération

